



PUBLIC

Agents immobiliers,
conseillers immobiliers
spécialisés en transaction



PRÉ-REQUIS

Aucun



DURÉE

1 jour - 07 heures



MODALITÉS

Présentiel



TYPE DE VALIDATION

Certificat de réalisation
Attestation de fin de formation

» RESULTATS ATTENDUS

- Accroître sa capacité de conseil auprès des acquéreurs souhaitant engager des travaux nécessitant une autorisation d'urbanisme

» OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Connaître les différentes autorisations d'urbanisme
- Identifier les situations où elles s'appliquent en fonction des travaux envisagés
- Connaître la procédure d'instruction des autorisations d'urbanisme

» METHODES PEDAGOGIQUES

- Alternance d'apports théoriques, jurisprudences récentes et de cas pratiques



DATES ET LIEUX

Agen
19 juin



TARIFS

250 € HT
300 € TTC



INTERVENANT
Philippe BAMONDE



Lieux aménagés et modalités adoptées
pour faciliter l'accès et l'usage aux
personnes en situation de handicap.

PROGRAMME

LA REGLEMENTATION NATIONALE

- Rappel de la réglementation nationale (le RNU) et des documents de planification (PLU, SCOT, carte communale)

LES AUTORISATIONS D'URBANISME

- Le certificat d'urbanisme
- Les constructions ne nécessitant aucune autorisation
- Les travaux soumis à déclaration préalable
- Les travaux soumis à permis de construire
- Changement de destination d'un bien
- Bâtiments reconstruits
- Bâtiments construits irrégulièrement
- Exemples d'autorisations à solliciter en fonction des travaux envisagés

LES OPERATIONS DE DIVISION FONCIERE

- Le lotissement : définition, procédures (permis d'aménager ou déclaration) selon le projet
- Permis de construire emportant division parcellaire
- Division de bâtiment

LA PROCEDURE D'INSTRUCTION ET DE DELIVRANCE DES AUTORISATIONS D'URBANISME

- Dossier à fournir
- Délais d'instruction
- Notification
- Déclaration d'achèvement des travaux et contrôle des travaux faits
- Recours des tiers
- Questionnaire de contrôle des connaissances acquises